Ets AMATO
55, Rue de Verdun
F - 95530 LA FRETTE-SUR-SEINE
FRANCE

PEUT ON ENCORE SAUVER LA TERRE ?

Les plus grands dangers qui nous menacent sont l'ignorance et la passivité, PENSEZ Y !!!!!!

ENERGÉTIQUE

Le générateur d'énergie AMATO à mouvement perpétuel basé sur le principe d'Archimède, c'est-à-dire le levier et la non pesanteur peut fournir 2000 à 20000 litres d'air comprimé à la minute.

Ce moteur hydraulique utilise des vérins d'une puissance de 2 tonnes à 1000 tonnes et une roue faisant fonction de levier pouvant multiplier cette force par 10, 100, ou 1000 fois cette puissance qui est transmise à des multiplicateurs de vitesse pouvant atteindre les 10000 tours minute entraînant des générateurs électrique ou des turbines d'une puissance de 20000 KWH et plus ; et remplaçant ainsi les centrales nucléaires (à surface égale).

Ce générateur d'énergie fait partie de la classe sur unitaire c'est-à-dire qu'il fournit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Ce système fait l'objet de plusieurs brevets d'invention déposé par Monsieur AMATO.

Ce moteur du futur existe en prototype.
Investissez dans la réalisation et la fabrication en association avec 50 % de bénéfice sur les ventes.

Ces moteurs peuvent être montés sur des voitures, des camions, des bateaux, des avions, sur les toits des immeubles, dans les champs, sur l'eau.

L'idée de cette invention m'est venue en regardant une femme soulever une camionnette de 10 tonnes avec un vérin hydraulique, au lieu de soulever, elle aurait pue compresser 10 tonnes d'air dans un réservoir avec le même temps et sans dépenser d'énergie. Dans son réservoir, cet air comprimé aurait fait tourner une turbine entraînant une dynamo pour fabriquer de l'électricité.

C'est cette force hydraulique que vous utilisez dans les freins pour arrêter une voiture ou un camion.

Si vous êtes intéressé par mon offre, écrivez moi à Amato, 55 rue de Verdun – 95530 La Frette sur Seine – France – Tél : 06 63 70 55 66 – Fax : 01 39 80 66 35.

Imaginez .....
Comment les Pyramides d'Egypte ont elle été construite si ce n'est que par des leviers pour soulever des pierres de 30 tonnes à 100 mètres de hauteur, avec une dizaine d'homme ?

Ce moteur produit plus d'énergie qu'il n'en consomme et sa durée de vie est plus grande que les moteurs thermiques.

La thermodynamique c'est du passé!
Tout comme la guerre du feu ; nous entrons dans une nouvelle ère...

PRINCIPE D'AMATO

Une roue est un levier qui utilise la force pour tourner et produire de l'énergie
FORCE + VITESSE = ENERGIE

Tout corps plonge dans un liquide et munis d'une Bouée ou d'une SURPRESSION D'AIR remonte a la surface; et annule le poids ou la force qui s'exerce sur ce corps.

ENERGÉTIQUE

MOTEUR HYDRAULIQUE

Basé sur la théorie d'Archimède

L'étude d'un tel projet peut coûter environ 10 000euros avec des ingénieurs spécialisés dans les fluides hydrauliques.

Le coût de mise en route avec approvisionnement de matériaux, pièces déjà existantes 50 000 euros pour réaliser un prototype avec mise au point de fonctionnement 20 000euros pour une taille de 1,50m de longueur, 1m de largeur et 1,20 m de hauteur.

Une puissance de 10 tonnes.

Un coût total de 80 000euros pour ce prototype environ.

Lors de la fabrication en série 10 000euros l'unité et l'acheteur peut revendre son électricité et récupérer son investissement très rapidement.

Ce moteur peut produire 2000 litres d'air comprimé à la minute;

L'idée et l inspiration de cette invention m'est venue en regardant une femme soulever une camionnette de 10 tonnes avec un vérin hydraulique alors que cette dame ne pesait que 50kg
Au lieu de soulever 10 tonnes d'air dans un réservoir, avec le même temps et dans dépenser beaucoup d'énergie (2 m3)

Elle aurait pu avoir une réserve d'énergie pour faire tourner une turbine et avec une dynamo, fabriquer de l'électricité.

Donc un vérin hydraulique fabrique de l'énergie s'il est mis en mouvement avec très peu de force.
Cette force est aussi utilisée dans les freins hydrauliques pour arrêter les voitures ou un camion
Les pelleteuses hydrauliques utilisent ce même système.

Cette force est mise en mouvement rotatif et fait tourner un multiplicateur de vitesse à 2000 tours minute, entraînant une dynamo ou un alternateur, qui vous permet d'obtenir de l'électricité.
Aujourd'hui certains vérins peuvent soulever un poids de 1000 tonnes et plus, et sont donc capables de produire une énergie plus puissante que les centrales nucléaires!

PEUT ON ENCORE SAUVER LA TERRE ?

ETS AMATO
55, Rue de Verdun
F - 95530 LA FRETTE-SUR-SEINE
FRANCE

Les plus grands dangers qui nous menacent sont l'ignorance et la passivité, PENSEZ Y !!!!!!!

Ce moteur produit plus d'énergie qu'il n'en consomme et sa durée de vie est plus grande que les moteurs thermiques.

La thermodynamique c'est du passé!
Tout comme la guerre du feu ; nous entrons dans une nouvelle ère...

Une roue est un levier qui utilise la force pour tourner et produire de l'énergie
FORCE + VITESSE = ENERGIE

Présentation (fig 1 et 2)

Le système se compose des éléments suivants:

- un châssis (1) en cornières soudées
- un réservoir (2) de 200 dm^3 équipé d'un manodétendeur réglé à 8 bars
- une tuyauterie (3) de sortie d'air allant du réservoir aux multiplicateurs de pression
- deux multiplicateurs de pression air-huile (4) permettant d'élever la pression de 5 bars à 200 bars
- deux vérins hydrauliques (5) travaillant sous 200 bars et fournissant une force de 2 tonnes chacun
- un système de distribution hydraulique (6) permettant l'alimentation des vérins hydrauliques et la rotation du vilebrequin
- un volant à inertie (7) assurant l'entretien du mouvement
- un cardan (8) pour s'affranchir des désalignements éventuels entre le système et sa charge
- un multiplicateur de vitesse (9) d'un rapport 16,66/1 permettant de passer d'une vitesse de 30 tr/mn en sortie de vilebrequin à 500 tr/mn
- une poulie (10) tournant à 500 tr/mn entraînant une courroie
- un multiplicateur (11) de rapport 3/1 permettant d'obtenir une vitesse de 1500 tr/mn
- un alternateur (12) tournant à 1500 tr/mn capable de fournir l'énergie sous la forme d'un réseau électrique
- une grande roue (13) entraînée par la courroie et tournant à 100 tr/mn, soit 1/3 de la vitesse de la poulie
- un compresseur double (14) fournissant un débit d'air de 20 dm^3 par tour
- deux tuyauteries (15) permettant d'alimenter le réservoir à partir du compresseur double
- un compresseur auxiliaire (16) de démarrage permettant de gonfler le réservoir lors du démarrage

Fig 3 Schéma de principe du système AMATO

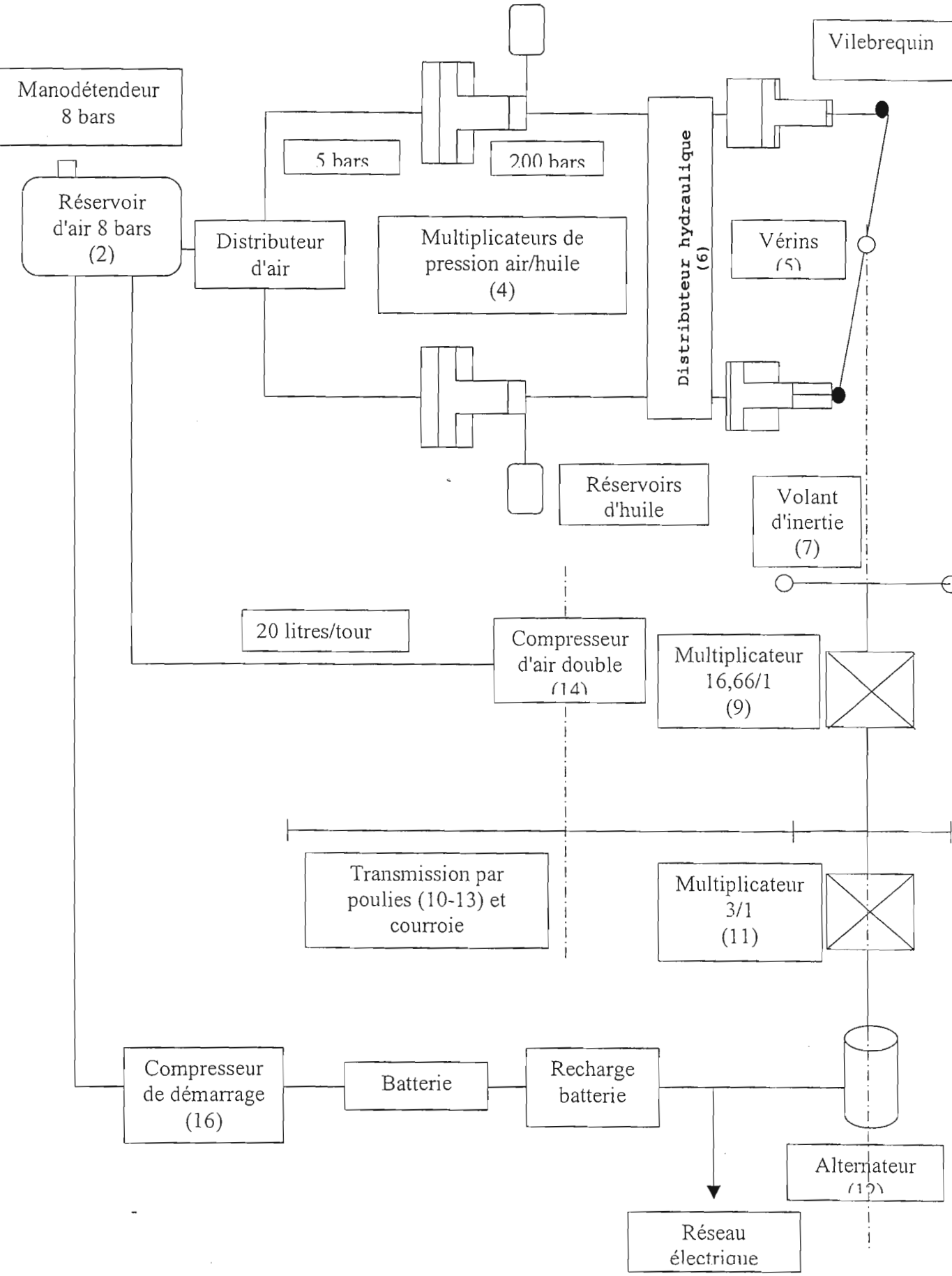

ENERGÉTIQUE

Ce moteur peut produire 2000 litres d'air comprimé à la minute; MOTEUR HYDRAULIQUE

Elle aurait pu avoir une réserve d'énergie pour faire tourner une turbine et avec une dynamo, fabriquer de l'électricité.

L'idée et l inspiration de cette invention m'est venue en regardant une femme soulever une camionnette de 10 tonnes avec un vérin hydraulique alors que cette dame ne pesait que 50kg

Au lieu de soulever 10 tonnes d'air dans un réservoir, avec le même temps et dans dépenser beaucoup d'énergie

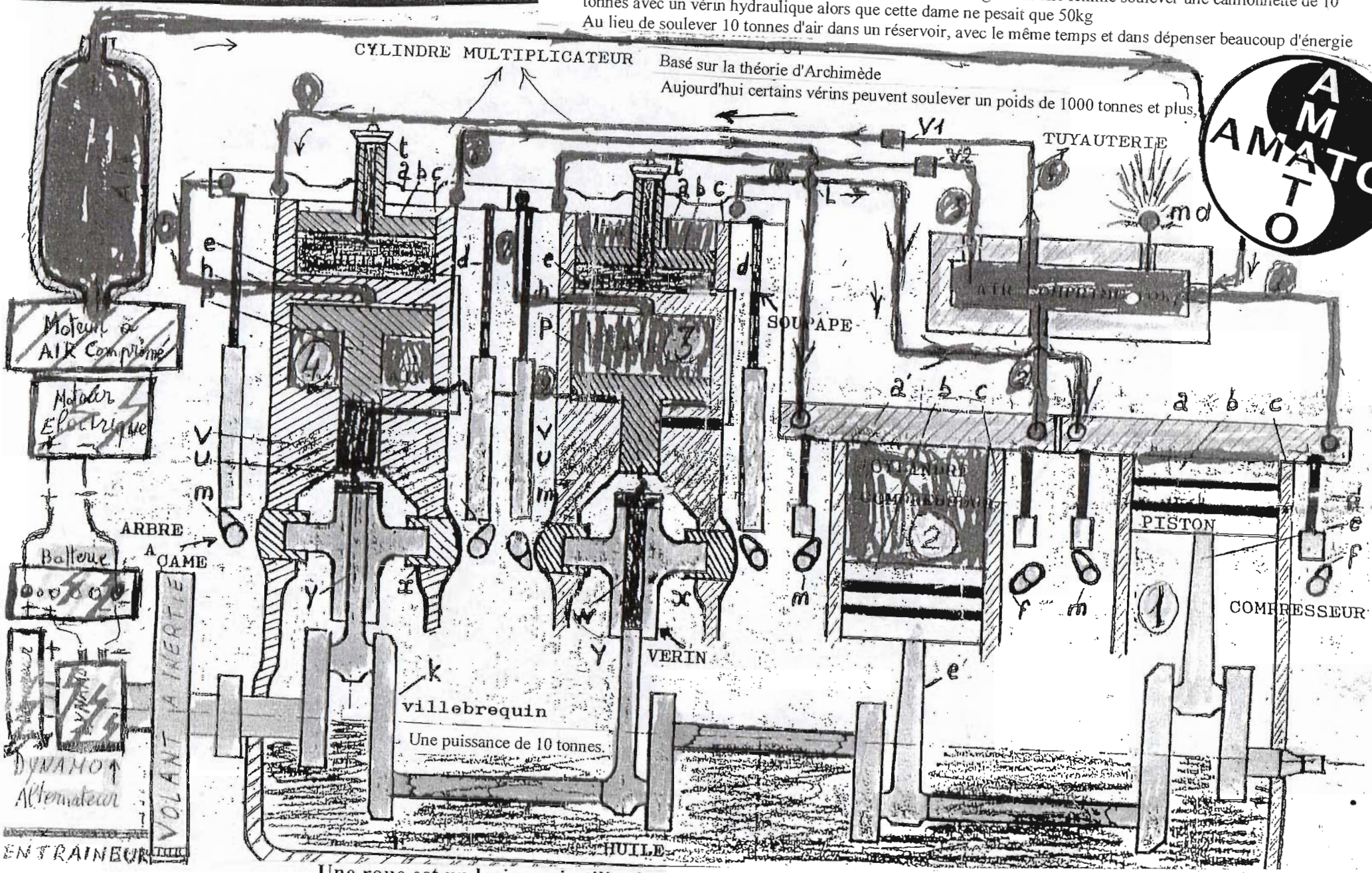

Une roue est un levier qui utilise la force pour tourner et produire de l'énergie

FORCE + VITESSE = ENERGIE

. **Le chassis** (1) est en cornières soudées

. **Le réservoir d'air comprimé** (2) a un volume de 200 dm^3 ; il est muni d'une soupape de sécurité limitant la pression à 8 bars maxi; il est également équipé de tuyauteries d'arrivée (3) en provenance du compresseur double et de sortie d'air vers les multiplicateurs de pression

Fig 4

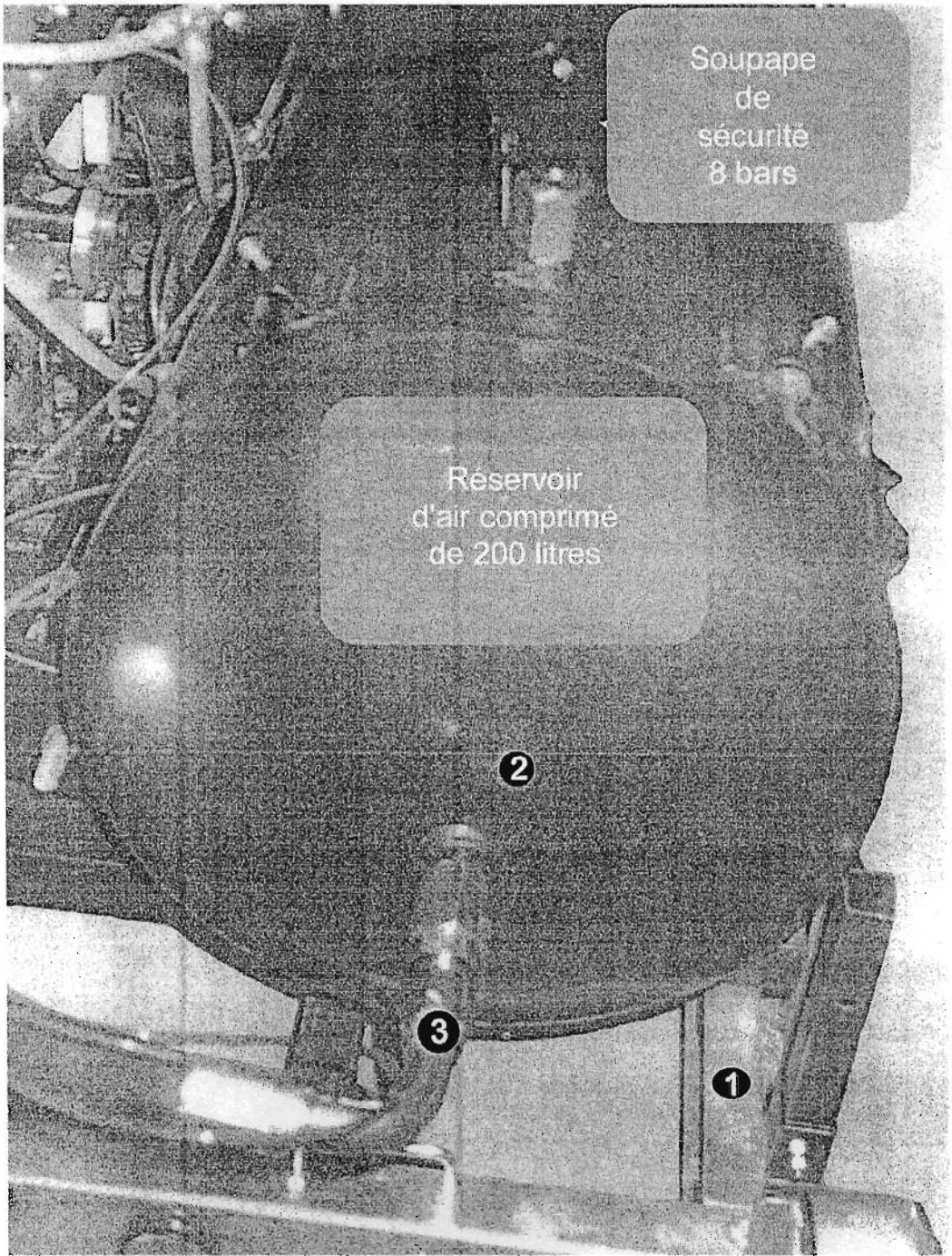

. **Les deux multiplicateurs de pression** (4) reçoivent l'air comprimé à 5 bars en provenance du réservoir par les tuyauteries d'entrée (I) et fournissent une pression d'huile de 200 bars aux vérins par les tuyauteries de sortie (O); chaque multiplicateur est équipé d'un réservoir d'huile

Fig 5

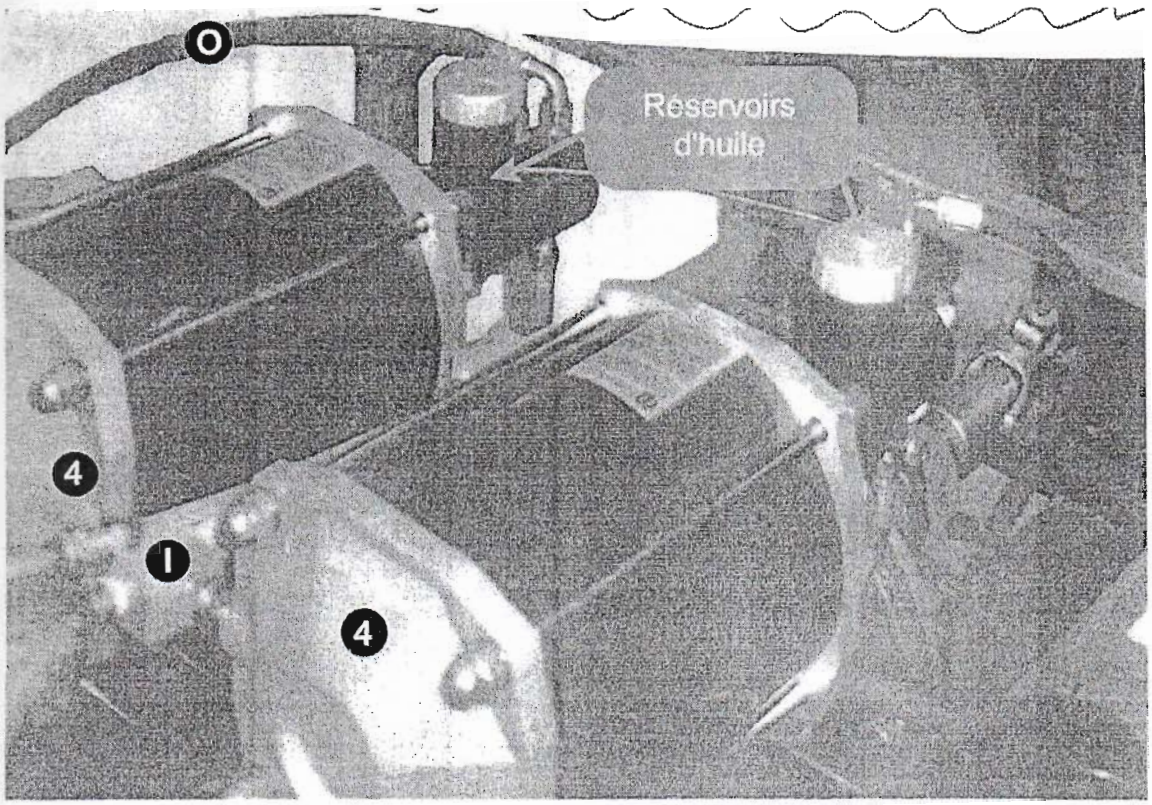

. La pression des multiplicateurs est transmise aux vérins hydrauliques (5) qui entraînent un vilebrequin en formant un couple mécanique rotatif important.

Fig 6

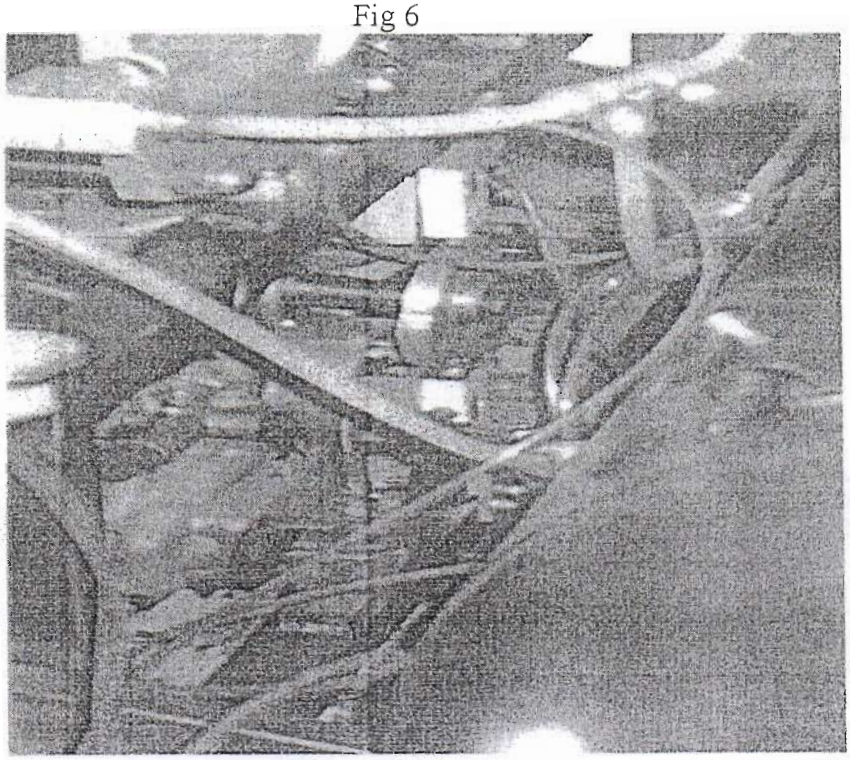

. En sortie de vilebrequin la vitesse de rotation de l'arbre est de 30 tr/mn; le mouvement est transmis à **un volant d'inertie** (7), constitué d'un disque en acier d'un diamètre de 30 cm environ et d'une épaisseur de 3 cm environ

Fig 7

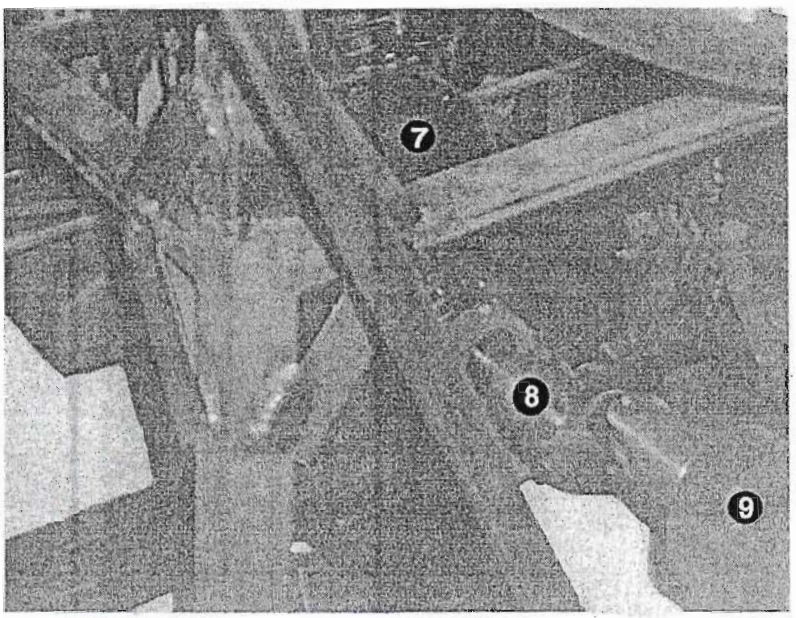

.**un cardan** (8) transmet ensuite le mouvement et à un multiplicateur (9) qui augmente la vitesse dans le rapport 16,66/1.

Fig 8

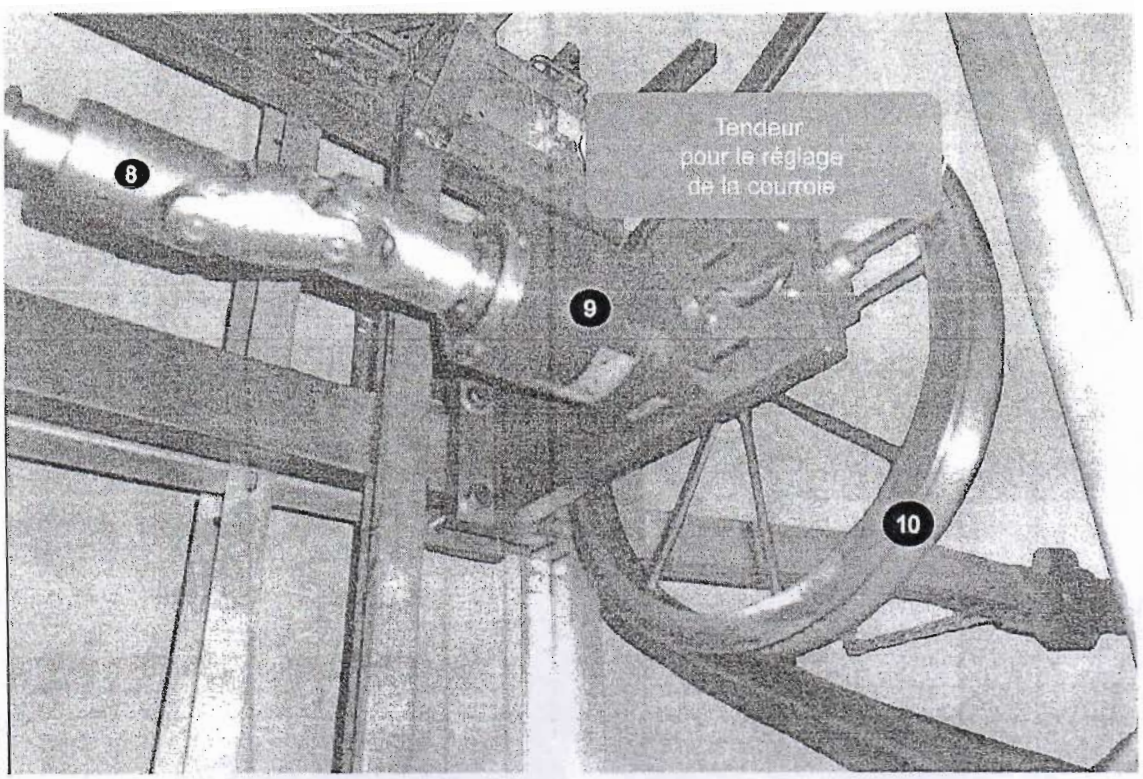

. **une poulie** (10), d'un diamètre de 50 cm et entraînée par le multiplicateur de vitesse (9) à la vitesse de 500 tr/mn, transmet le mouvement à une courroie

. **la courroie** entraîne une grande roue (13) de 1,5 m de diamètre qui tourne à 100 tr/mn

Fig 9

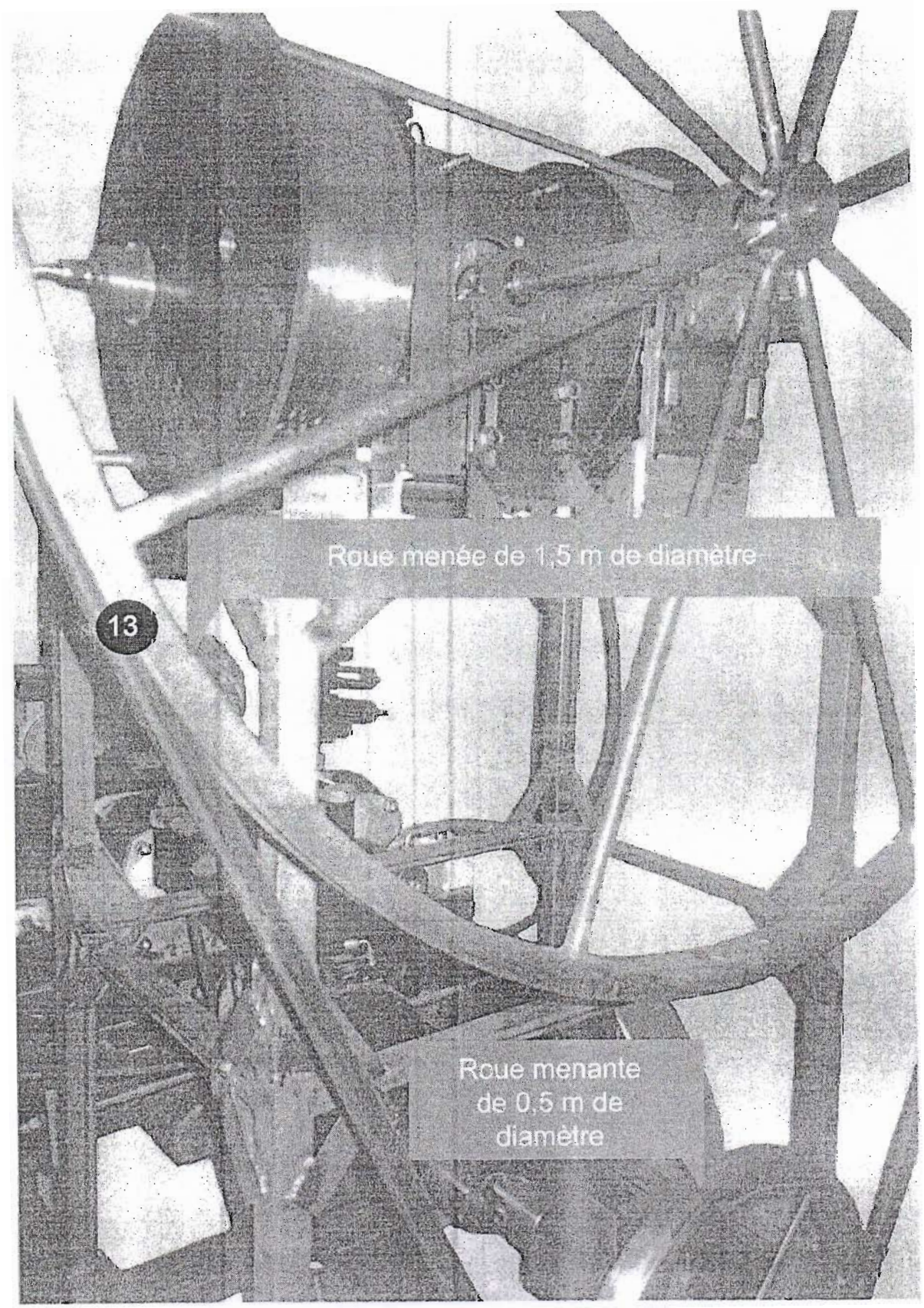

. **la grande roue** (13) entraîne **un compresseur à double effet** (14) , constitué d'un vilebrequin tournant à 100 tr/mn et de deux cylindres de 40 cm de diamètre. Le compresseur aspire l'air à la pression atmosphérique et fournit, par l'intermédiaire de deux tuyauteries (15), une pression de 8 bars maxi avec un débit de 20 litres par tour de vilebrequin pour le gonflage permanent du réservoir. Sur cette maquette, le corps du compresseur est constitué par un moteur de 2 CV Citroën que les utilisateurs de ce véhicule mythique reconnaîtront aisément.

Fig 10

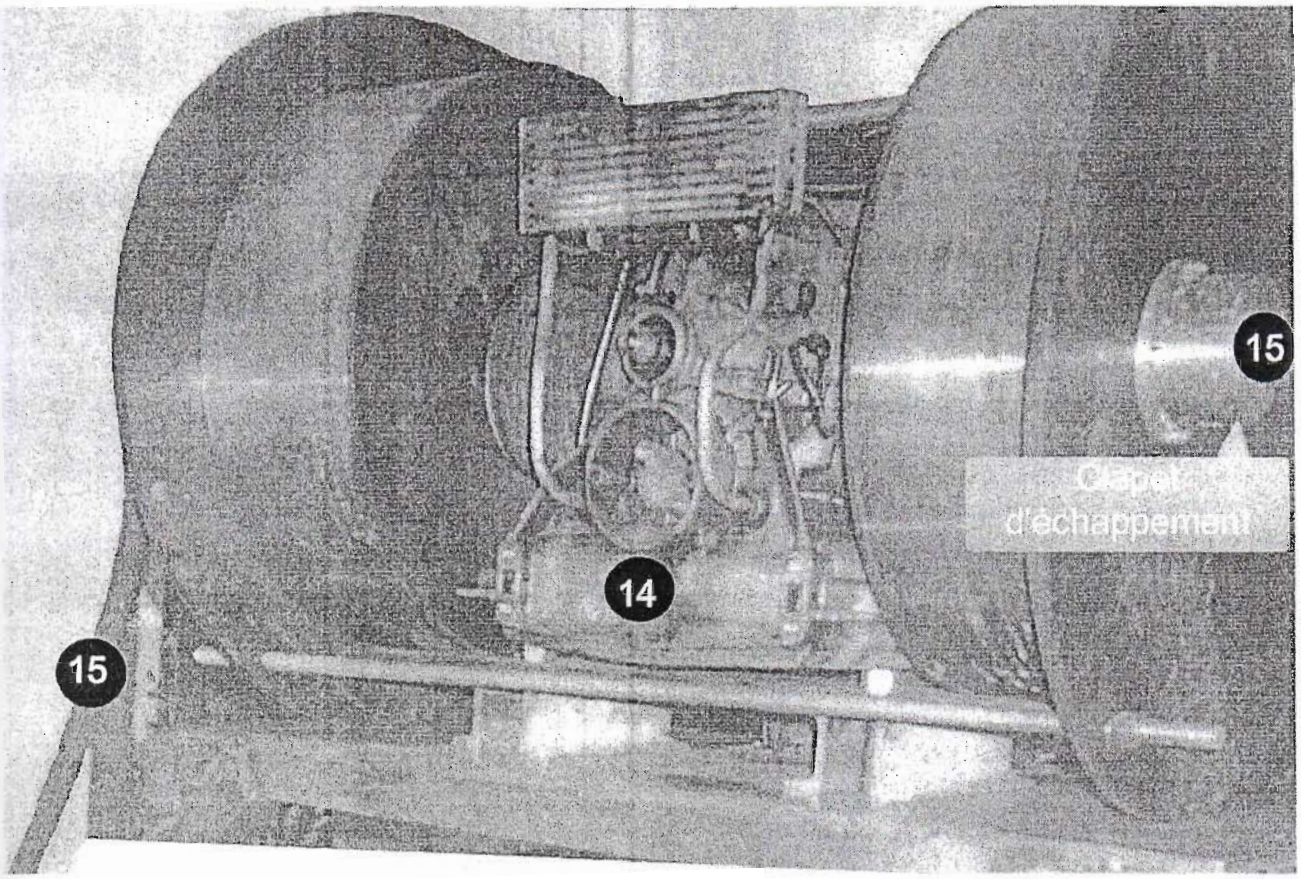

Coûts

Le coût de développement de la maquette de démonstration a été de 80000 € environ; on peut penser qu'une production en série ferait baisser le prix unitaire à environ 10000 €.
A ce prix d'achat, il faudra sans doute ajouter les frais de maintenance que l'on peut estimer à environ 100 € par an
Ce système, dans sa configuration actuelle, devrait permettre d'alimenter en énergie électrique un pavillon standard consommant 20000 kWH / an et nécessitant une puissance installée d'environ 7 kVA, soit 30A sous 220V monophasé. Si l'on considère que le coût moyen d'un kWH est de 0,13 €, la facture annuelle d'électricité atteint 2600 € et l'on peut en conclure qu'il faudrait environ 4 ans pour amortir les frais d'achat et de maintenance d'un tel système.

En parler, c'est déjà Agir ...

Depuis 1983, nous facilitons la rencontre d'entrepreneurs porteurs de projets à fort potentiel de croissance et de particuliers qui souhaitent investir en direct dans des PME non cotées.

En plus des réductions fiscales, en investissant dans les sociétés accompagnées, vous bénéficiez de nombreux avantages :

Suivi régulier de votre investissement pendant 5 ans

Achat / Vente des actions sur un marché de gré à gré

Aucun frais de gestion, ni d'entrée ni de sortie

75% de votre investissement est déductible de votre ISF

25% de votre investissement est déductible de votre IRPP

En investissant avant le 31 décembre 2008,
libérez vous plus vite des obligations fiscales

Contactez-nous
10, rue de Montyon 75009 Paris
Tél. : 01 48 00 03 35
e-mail : federation@love-money.org
www.love-money.org

Nous sommes soutenus par la DRTEFP et la Mairie de Paris

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

MAIRIE DE PARIS

prim - Lagny-sur-Marne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le chef de cabinet du ministre d'État

Paris, le 16 AVR. 2009

N/Réf. : CDAP/V/09012501

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, sur votre demande de soutien financier destiné à développer votre projet de générateur d'énergie à mouvement perpétuel.

Le ministre a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt et vous en remercie.

Il m'a chargé de transmettre votre courrier au Président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Soyez assuré que votre requête sera examinée avec attention et qu'une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/ Laurent RAVERAT

Monsieur Antoine AMATO
Etablissement Amato
55, rue de Verdun
95530 LA FRETTE-SUR-SEINE

Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris – Tél : 33 (0)1 40 81 21 22 – Fax : 33 (0)1 40 81 38 89

Avis aux investisseurs

La maquette de démonstration actuelle nécessite quelques études supplémentaires de développement pour l'adapter aux divers utilisateurs et arriver à un prototype vendable.

. Vous êtes concepteur de générateurs d'énergie ou de groupes électrogènes et vous souhaitez diversifier la motorisation de vos systèmes en choisissant des solutions propres et non dégradantes pour l'environnement
. Vous êtes patron d'une entreprise fabricant des moteurs thermiques et vous voulez vous diversifier
. Vous êtes patron d'une grande entreprise et vous désirez être le sponsor de cette invention
. Vous êtes désireux d'investir dans les énergies propres et renouvelables
. Vous désirez assumer un mécénat dans le domaine des énergies propres et renouvelables
. Vous êtes décideur dans un Conseil Général et vous souhaitez montrer à vos électeurs que les énergies propres et renouvelables sont votre priorité
. Vous êtes armateur et vous souhaitez changer la motorisation de vos bateaux
. Vous êtes concepteur de systèmes de transport et vous cherchez un moyen de réduire les rejets nocifs dans l'atmosphère, notamment en ville
. Vous êtes patron de bureau d'études et vous cherchez une voie nouvelle de diversification
. Vous êtes amoureux de la nature et vous ne supportez plus de voir vos plages souillées par les rejets des tankers
. Vous êtes partisan d'un air plus propre dans nos villes et vous ne savez comment éviter les rejets des moteurs thermiques à explosion

PRENEZ CONTACT avec l'auteur de cette invention

Monsieur Antoine AMATO

TÉL. 06 63 70 55 66 - FAX : 01 39 80 66 35

Membre actif du Concours Lépine et des inventions internationales
Médaille de Bronze à Genève en 1988
Médaille de Bronze à Paris en 2001
Médaille d'Or au Mondial des Inventions de Genève en 2006

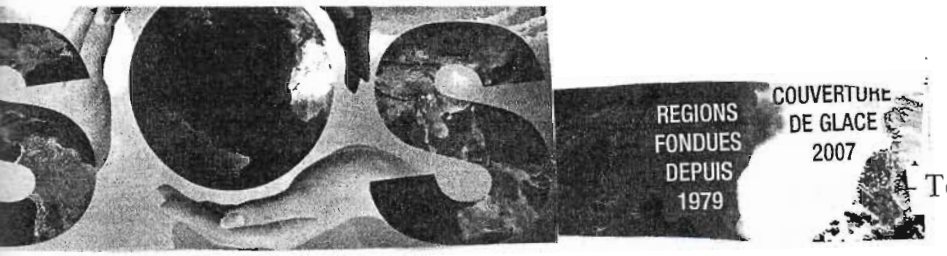

Ets AMATO
55, Rue de Verdun
F - 95530 LA FRETTE-SUR-SEINE
FRANCE
Tél : 06 63 70 55 66 – Fax : 01 39 80 66 35

Que diriez vous si, dans les prochains jours, vous entendiez à la radio que la moitié de l'Europe se trouve immergée sous un mètre d'eau du au réchauffement climatique et du à la fonte des calottes glacières du pôle sud et du pôle nord?
Alors que je vous avais prévenu hier, que cette catastrophe aurait pu être évitée grâce à mon invention :

Quelle serait alors votre réaction, vous sentiriez vous coupable, ou diriez vous que c'est la fatalité?
Les voitures seraient sous 1 mètre d'eau, les routes coupées, les chemins de fer bloqués, les pistes d'atterrissages inondées, plus d'alimentation, plus d'eau potable, des milliers de personnes mourant de faim, de soif, sans aucun secours, parce qu'il n'y aurait plus de carburant, plus d'électricité, plus rien et que les épidémies surchageraient les hôpitaux.

Que feriez vous alors? Vous seriez dans le plus grand désespoir en pensant à moi Monsieur Antoine AMATO et vous diriez : HA si j avais su!!!

Oui, vous le saviez, mais vous n'avez rien fait pour m'aider ! Vous avez préféré garder votre argent pour l'emporter au paradis, mais le paradis n'existe pas, et c'est plutôt l'enfer que vous connaîtrez avec votre argent qui ne vaudra plus rien.
C'est le scénario catastrophe qui vous attend, si vous ne suivez pas mes conseils.

IL Y A ESPOIR
Selon James Hansen, climatologue à la NASA : "Nous avons dépassé des limites extrêmes. Nous n'avons pas franchi le point de non-retour. Nous pouvons encore inverser le cours des choses, mais cela exige un rapide changement de cap."

MES CONSEILS SONT SIMPLES :

Il faut agir tout de suite.

Il faut arrêter de gaspiller du carburant.

Il faut fabriquer immédiatement des moteurs hydrauliques, avec des ingénieurs compétents et des industriels aider par vous : des financiers, des banques ainsi que des investisseurs.

Le temps presse, il ne faut plus attendre, il faut commercer dès aujourd'hui, avec des associations, l'avenir de L'humanité et le votre en dépendent, car le déclenchement d'une telle catastrophe est irréversible.

L'ignorance et la passivité sont les plus grands dangers qui nous menacent.

Demain il sera trop tard, prenez votre décision aujourd'hui pour vous-même mais surtout pour vos enfants ainsi que la survie de la planète!
Pour un développement durable, une énergie propre ; accessible à tous et dans le cadre d'une coopération Nord Sud, pour éviter une immigration sauvage avec tout ce que cela comporte de violence, de guerre et donc de survie.

NE PENSEZ PLUS AGISSEZ MAINTENANT POUR LE PROGRES ET LA PAIX, L'ABONDANCE, LA VIE.

ACHIMEDE disait :
« Donnez moi un levier et un point d'appuis et je soulèverais le monde »

MOI, je vous dit **AIDEZ MOI, à REALISER MON INVENTION** !

Et je sauverais le monde de la pollution et du **RECHAUFFEMENT CVLIMATIQUE,** si il n'est pas encore trop tard, pour sauver l'humanité du plus grand désastre que la terre n'est jamais connue.

Moi monsieur Amato Antoine demeurant au 55 rue de Verdun 95 530 La Frette sur seine France - tel : 06 63 70 55 66, ai crée un moteur à vérins hydraulique rotatif générateur d'énergie perpétuelle, fonctionnant avec de l'air comprimé, des poulies et un ou plusieurs multiplicateurs de vitesse, entrainant un générateur électrique ou une boîte à vitesse.

Ce moteur produit plus d'air comprimé qu'il n'en consomme, grâce à des vérins hydrauliques qui multiplient la force par 50 et par un système de poulies, servant de levier pour comprimer de l'air dans un réservoir, et un système de multiplicateur de vitesse permettant de transformer la force produite en énergie.

J'ai commencé à réaliser un prototype avec quelques conseils d'ingénieurs qui m'ont affirmés qu'avec 5 bar d'air on peut obtenir 200 bar de pression d'huile dans les vérins et on obtiens 2 tonnes de puissance dans les vérins, ceux qui transmettent la puissance à un compresseur qui débite 2000 litre d'air comprimé à la minute, alors que les vérins n'en consomment que500 litres minute.

Il ne consomme aucune énergie dès qu'il commence à fonctionner, mais au départ il faut 200 litres d'air comprimé pour lancer le moteur et après il s'auto alimente, donc plus besoin de pétrole ni d'aucun carburant ou électricité.

J'ai imaginé que sa puissance est phénoménale et l'on peut la comparer aux freins hydrauliques pouvant arrêter un camion de 30 tonnes lancé à 100 km/h, ainsi que son moteur à carburant qui ne résiste pas à la puissance des freins.

J'ai aussi imaginé comment les pharaons ont construits leurs pyramides en soulevant des blocs de pierres de 30 tonnes jusqu'à 100 mètre de hauteur avec des poulies et des leviers et comment ils les ont transportés sur l'eau sans aucuns carburant. En réfléchissant vous aurez compris mon invention sur la fabrication de l'énergie perpétuelle.

Ma création apportera de l'utilité pour produire de l'énergie électrique en adaptant un générateur électrique ou une force motrice en adaptant une boite à vitesse.

Mon Idée m'est apparue en 1967 alors que j'ai vu soulever une voiture par une femme qui ne pesait que 50 kg avec un levier actionnant un vérin hydraulique, la voiture pesait trois tonnes.13 C'est de là que tout est partit pour créer mon moteur. Cette invention et ce prototype peut être considérée comme une œuvre d'art, et pourra finir dans un musée.

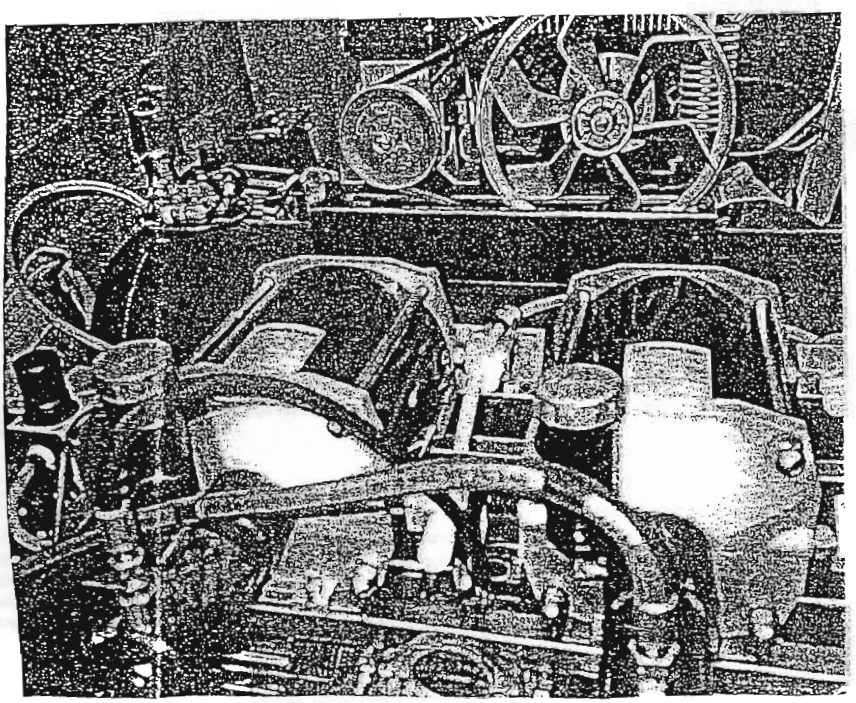

A Acte Déclaratif de Qualité d' Auteur ©

N° AA-2005-137039935113081-001

Au nom de : *(Owner)*

Monsieur AMATO Antoine
55, rue de Verdun 95530 LA FRETTE SUR SEINE
(France)

Né le 01 mars 1937

Rappel des bases juridiques — Français

La présente déclaration est effectuée par le soussigné à effet d'invoquer son droit d'auteur, qui a été constitué par la réalisation de son concept, conformément aux dispositions de la Convention de Berne, notamment à raison des articles 2 & 9 de ladite Convention, et des lois nationales subséquentes, sur la Propriété Intellectuelle.

Des éléments de preuve de cette réalisation, soit d'une mise en forme suffisante du concept, figurent aux présentes.

L'œuvre de l'esprit, que son Auteur revendique ici comme sienne, est d'ordre artistique et scientifique, de par sa facture propre, qui propose des caractéristiques artistiques, et une forme technologique originale, ayant été intrinsèquement conçue et réalisée par l'intéressé, qui a utilisé, pour ladite réalisation, outre ses connaissances et capacités propres, une compilation de matières et d'éléments existants, au sens où l'entend la législation. Cette œuvre est ressortissante du domaine scientifique, par certains de ses aspects techniques, où, lorsque des fonctionnalités existent, elles ne sont pas strictement prépondérantes.

Dans tous les cas, l'œuvre constitue, de par diverses caractéristiques qui sont les siennes, une œuvre de l'esprit, au sens où l'entend l'article 2 de la Convention de Berne, et les lois nationales subséquentes, dans tous les États de l' Union de Berne, et selon la Jurisprudence, « La protection «artistique » doit être admise pour tout dessin ou modèle, même industriel, et sans caractère d'art. » (Crim. 30 mars 1938)

En conséquence, l' Auteur soussigné, ayant conçu et réalisé une œuvre tant artistique que scientifique, d'une manière qui n'avait jamais été ainsi articulée auparavant, se place sous la protection des lois nationales sur la Propriété Intellectuelle, en vue de disposer du droit exclusif d'en autoriser ou non la reproduction, ou l'adaptation, sous quelque forme que ce soit.

En conséquence, l' Auteur déclare ses droits dûment constitués, au titre du droit d' Auteur, sans préjudice de toute possibilité de protection supplémentaire, au titre de la Propriété Industrielle, notamment, pouvant porter sur telle partie de l'œuvre en cause, ayant pu faire, ou pouvant éventuellement faire l'objet d'un brevet d'invention, ou d'un dépôt de marque, ou d'un dépôt de modèle.

L' Auteur précise également que son œuvre est parfaitement originale, du simple fait qu'elle est issue de ses idées propres, et de ses travaux personnels, ce qui en fait une « pièce d'origine », stricto sensu, sans préjuger de son éventuelle utilité, de son mérite, ni de sa destination, au sens où l'entend la loi.

L'œuvre en cause est inachevée au jour de la rédaction des présentes, et connaîtra des perfectionnements. La définition globale de son concept, établie du chef du soussigné, ressort des présentes, qui n'est pas exhaustive.

Le soussigné détient un dossier complet d'éléments prouvant l'existence de son œuvre, qu'il tient à la disposition de qui de droit.

Reminder of judicial basis — English

The following declaration has been made by the undersigned for the purpose of invoking his/her copyright, which is constituted for the carrying out of his/her concept, in accordance with the Berne Convention, in particular articles 2 and 9 of said Convention, and of the subsequent national laws on Intellectual Copyright.

The proof of this development, in other words that there is material form sufficient to verify the concept, is indicated in this document.

The intellectual work that its Author herein vindicates as his or hers, is of an artistic and scientific nature, of his/her own making, that proposes various artistic characteristics, and an original technological organization, and that was intrinsically conceived and carried out by the interested party, who used, in its carrying out, in addition to his/her knowledge and own skills, a compilation of existing materials and elements, as understood by the legislation. This work is equally belong to a scientific domain in some of its technical aspects in which, when there are functionalities involved, they are not the strictly dominant ones.

In all cases, the work conforms, from the diverse characteristics that belong to it, an intellectual work in the sense given in article 2 of the Berne Convention, and the subsequent national laws, in all the States of the Berne Union. Anyway, "the artistic protection has to be admitted for all drawing or model, even industrial, and without character of art", Jurisprudence says. (Crim. 30 mars 1938)

Therefore, the undersigned author, having conceived and carried out either an artistic or a scientific piece of work, in a way that has never been thus articulated before, places it under the protection of the national laws of Intellectual Copyright, in view of having an exclusive right to authorize or not its reproduction or adaptation under any kind of form.

Therefore, the Author declares his/her rights as duly constituted, as holder of the copyright, without affecting any possibility of additional protection, as holder of Industrial Copyright, in particular, of being be able to apply to that part of the work in question, having been able to make it, or eventually being able to make it the object of a patent for an invention or a deposit for a make or a deposit for a model.

The Author equally states that his/her piece of work is completely original, by the simple fact that it is the result of his/her own ideas and personal work, which makes it an "original piece", in the strict sense, without affecting its eventual use, merit or destination, as understood by the law.

The work in question is unfinished on the date on which this document is drawn up and will undergo improvements. The overall definition of its concept, set forth by the title of the undersigned, covered by this document, is not exhaustive.

The undersigned hands over a full dossier of the elements that prove the existence of his/her work, available to those concerned.

La présente déclaration est un acte sous seings privés. Seul son contenu a valeur juridique, qui constitue la description sommaire du concept d'une œuvre de l'esprit, assorti d'une « offre de preuve » quant à la mise en forme de ladite œuvre. Ce formulaire en lui-même ne confère aucun droit à l' Auteur, dont les droits ont été constitués du fait de la réalisation de son concept ici décrit, conformément à la loi sur le droit d' Auteur, et à la Convention de Berne.
« Copyright » est un mot du domaine public. Formulaire modélisé © Ifraco 2004-2005 « Logistique en Propriété Intellectuelle © ». Tous droits réservés.
L'usage de tout ou partie de ce formulaire sans autorisation écrite est passible de correctionnelle.

D

ACTE DÉCLARATIF DE QUALITÉ D' AUTEUR ©

Le présent document se compose en principal de quatre pages A 4 titrées « Acte Déclaratif de Qualité d' Auteur » et repérées A B C D
L' Auteur a pu y ajouter un cahier central de pièces annexes, sur des feuilles A 4 qui doivent obligatoirement être numérotées dans l'ordre, par un chiffrage de 1 à n pouvant être éventuell-
manuscrit, sans rature ni surcharge. Ce cahier central doit être agrafé. Dans ce cas, le contenu des pièces annexes est à considérer comme partie intégrante de la déclaration.

Appellations :

« Moteur à vérins hydrauliques « rotatif » générateur d'énergie perpétuelle

A travers le concept global de l'œuvre ici décrite, le soussigné a *exprimé sa personnalité*, et le premier exemplaire concret, de ladite oeuvre, même sous forme d'ébauche, de maquette, constitue une **œuvre d'art** en soi, une pièce unique, n'ayant jamais, auparavant, été ainsi articulée, comme en témoignent sa facture, et son originalité. Cette œuvre pourra, le cas échéant, être qualifiée comme du domaine des **« arts appliqués »** au sens où l'entendent la Convention de Berne, et les lois nationales. Cette « pièce unique » pourra, tout à la fois, devenir une pièce de musée, et servir de modèle à des reproductions en nombre, si l' Auteur l'autorise. En matière de reproductions, cette oeuvre, constitue le « modèle industriel » à reproduire, en le perfectionnant, au besoin, une référence pour l'industrie, au sens où l'entend, notamment, l'article 2 de la Convention de Berne, qui prévoit la protection du droit de propriété des auteurs de toutes les œuvres du domaine scientifique, sans réserve, et qui appréhende spécifiquement les « modèles industriels ». Le soussigné précise bien que toute fonctionnalité, éventuellement « inventive », partie intégrante de son œuvre, qui pourrait ressortir de sa facture, même présentant d'importants caractères d'innovation, ne saurait constituer un contenu technique « *associé* » mais exclusivement une originalité intrinsèque, au sein de la globalité de l'œuvre. Dans tous les cas, le soussigné rappelle que, quelle que soit le genre de son œuvre, avec et sans caractère d'art, L'article L 111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle dispose *"L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporel, exclusif et opposable à tous"*. Le soussigné précise également que la protection, au titre de la Propriété Industrielle, de points techniques pouvant exister dans son œuvre, demeure une faculté qui lui est offerte par la législation, sans altérer en rien son Droit de propriété sur la globalité de son œuvre de l'esprit, lequel Droit étant garanti par la Constitution, et par la Déclaration Universelle des Droits de l' Homme. Le soussigné précise que des descriptions techniques, exprimées au sein d'un éventuel brevet d'invention, seraient insuffisantes dans tous les cas pour définir l'ensemble de l'œuvre dont s'agit. (Cass. 28 Sept. 2004). Le contenu de la présente déclaration, exclusivement destinée au Dépôt légal, n'est pas rendu public, et ne peut constituer une divulgation. A propos du recours à la Propriété Industrielle, le soussigné rappelle un arrêt de la Cour d' Appel de Lyon, du 27 mai 2004 qui a condamné, au titre de la contrefaçon, le titulaire d'un modèle déposé, en faisant droit au véritable Auteur dudit modèle, ayant, antérieurement, présenté globalement son œuvre dans un ouvrage ayant satisfait à la procédure du dépôt légal. La présente déclaration est établie par le soussigné, sous sa seule responsabilité, qui précise qu'il l'assortit d'une « offre de preuves » quant à l'existence de la réalisation, inachevée, mais avérée, de l'œuvre en cause, qui est d'ordre artistique et scientifique. Fait pour servir et valoir ce que de Droit, dans tous les États de l' Union de Berne. DONT ACTE.

(Facultatif)
Copie d'une insertion dans la presse, ou par Intern
Portant Avis Déclaratif de Qualité d' Auteur

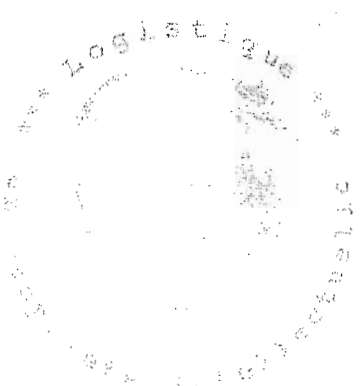

A Qui de Droit

Vu l' Article 2 de la Convention de Berne
Vu l' Article 9 de la Convention de Berne
Vu le Code de la Propriété Intellectuelle, de la République français
Vu les Articles L 111 – 1, L 111 – 2, L 112 – 1, L 112 – 4 , L 113
L 121 – 1, L 122 – 1, L 211 – 1, L 335 – 2, L 335 – 3 de la loi N
597, les Droits moraux et patrimoniaux du soussigné sont constitu
son bénéfice, à raison de la réalisation de l'œuvre inach
globalement décrite aux présentes.
Plaise à Qui de Droit de dire et juger que le soussigné dispose
qualité d'auteur, sur son œuvre, avec toutes suites et conséquenc
Droit.

Signature de l'auteur:

Visa de l'expert

La signature de l'Expert et le tampon de la Logistique © valent licence d'usage des présents formulaires, de leurs éléments constitutifs, et de l'ensemble du concept, pour la protection de la création décrite, au nom de l' Auteur soussigné.
La contrefaçon sera passible de Correctionnelle

Date 05 Octobre 2005

Ne rien écrire dans le cadre ci-dessous réservé à l' Administration — Official use

Enregistré à Namur 1

Le [illegible] deux mille [illegible]

Vol. 1185 F°: 6 Case 16 : 2 rôle(s) 0 renvoi(s)

Reçu la somme de Vingt-cinq EUROS (25 EUR.)

L'inspecteur Principal,

1er Bureau de l'Enregistrement de Namur
Rue des Bourgeois 7, bloc A-11
(1er étage)
5000 - NAMUR
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h.
C.C.P. 679-2003392-51 - Tél. 081/24.73.92

EDF

Monsieur Antoine AMATO
55, rue de Verdun
95530 LA FRETTE SUR SEINE

Nos réf. : 1930-02

Clamart, le 6 avril 2006

Monsieur,

Après analyse de votre proposition de collaboration, nous vous informons que nous ne souhaitons pas y donner une suite favorable.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef de Cabinet,

Eric SCHULTZ.

Direction Recherche & Développement
Etat major

1 Avenue du Général de Gaulle
92141 CLAMART CEDEX

Téléphone +33 1 47 65 57 70
Télécopie +33 1 45 29 92 41

www.edf.fr

EDF - SA au capital de 8 129 000 000 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

Les grands dangers qui menacent l'humanité sont : **l'ignorance, la passivité, l'accoutumance et l'indifférence.** Il faut respecter la terre, la vie de l'humanité en dépend.
Ne pas penser au trou dans la couche d'ozone et la fonte des calottes glacières, **c'est du suicide** !
Une chose est sûre, d'après les experts nous allons vers le déclin des ressources pétrolières et cela peut intervenir en 2007 ; Avant 2015 ca sera le cahot, toutes les stations services seront vides sans compter le réchauffement climatique avec la fonte des glaciers, les inondations, et les cyclones.
Si vous ne prenez pas de mesures efficaces aujourd'hui en adoptant mon invention : **le moteur rotatif hydraulique** demain il sera trop tard et ce sera de votre faute, due à votre ignorance et votre passivité.

J'ai fais mon travail d'inventer et de réaliser mon prototype qui fonctionne

C'est à vous, aujourd'hui, de prendre une décision pour sauver la vie et celle de vos enfants.

Brevet Mondial du Générateur d'Energie Perpétuelle

Ifraco Internationale

Logistique Propriété Intellectuelle

Tarifs de licences de fabrication, Ventes de licences de fabrication :

- Pour les grosses industries de fabrication déjà établies comme : EDF, Renault, Peugeot, Citroën, Mercedes, Toyota, Ford, Constructeur de moteurs d'avions, de bateaux et ferroviaires etc. le tarif pour un an est de soixante dix millions d'euros 70.000.000,00 €.
- Pour les petites entreprises mécaniques de plus de 100 salariés : cinquante millions d'euros par an 50.000.000,00 €.
- Pour les sociétés en formation avec investisseurs, actionnaires etc., pour la première année, la licence de fabrication ne coutera que sept millions d'euros. Cette somme devra être disponible à la signature du contrat. 7.000.000,00 €.
- Pour les personnes qui auront décroché ses contrats leur commission sera de 20% TTC. 20%
- Cent VINGTS MILLIARDS d'EUROS par CONTINENTS.
- Le prototype sera visible en état de fonctionnement à la signature du contrat sous huissiers de justice.

Pour tous renseignements téléphoner au :
06 63 70 55 66 ou fax **01 39 80 66 35 Amato Antoine**

En parler c'est déjà Agir.....
Ne Soyez pas Inconscient....
Il faut Agir de suite!... INVESTISSEZ!

A — Acte Déclaratif de Qualité d'Auteur ©

N° AA-2005-137039935113081-001

Au nom de : *(Owner)*

Monsieur AMATO Antoine
55, rue de Verdun 95530 LA FRETTE SUR SEINE
(France) Tel: 06.63.70.55.66.

AMATO
12, rue de Vaucelle
95100 ARGENTEUIL
Tél. 01 39 80 93 94

Les plus grands dangers qui nous menacent sont : l'ignorance et la pauvreté !.....

Je suis l'inventeur du moteur à vérins hydraulique rotatif générateur d'énergie, et je suis à la recherche d'associés pour réaliser un prototype.

Une compagnie étrangère(pétrolière étrangère)m'a offert sept millions de dollars pour acheter mon invention. J'ai refusé parce que je veux réussir mon projet avec des hommes de bonne volonté et non avec des inconscients ou des profiteurs matérialistes. « Mon âme n'est pas à vendre ». Je veux sauver la vie sur la terre.

Dans moins de trente ans il n'y aura plus de pétrole ... La terre sera polluée et le trou dans la couche d'ozone fera fondre les calottes glacières. Il y aura des inondations puis la glaciation. Il faut agir très vite maintenant, car comme dans le film « Le jour d'après » demain il sera trop tard.

J'ai commencé à faire un prototype avec les conseils d'ingénieurs en hydraulique, qui m'ont affirmés qu'avec 5 bars d'air comprimé on peut obtenir 200 bars de pression d'huile dans les vérins, ce qui multiplie la force par 50, avec deux tonnes de puissance à trente tours minute.

Mais la réalisation devient onéreuse, et j'ai besoin de capitaux pour continuer mes recherches, et investir dans ce prototype. C'est pour cela que je cherche des associés.

Je me suis adressé à EDF qui m'a répondu que mon projet n'était pas rentable pour eux (entre parenthèse vous voulez nous ruiner, si chacun fait son électricité)

Je me suis adressé à des constructeurs de moteurs tels que Renault, Peugeot, Toyota et dans plusieurs pays, mais le « Lobi – pétrolier » n'est pas d'accord et il est très puissant pour le moment, même s'il pollue la terre.
Donc je suis seul ... et **je m'adresse à vous pour sauver la terre de cette pollution.**

De nombreux inventeurs tel que Léonard de Vinci, Nicolas Tesla, Johan Ernest Bessler, la machine de Newman, la machine de Testatika de Paul Beauman etc. ... froissèrent les savants de l'époque et tout fut fait pour les dénigrer et les faire passer aux oubliettes.
En 1775 sous l'influence de monsieur Laplace de l'Académie des sciences de Paris condamnait les recherches sur « le mouvement perpétuel ». Quant aux médias n'espérez pas les voir traiter ce sujet.

Et pourtant la vie est un mouvement perpétuel ainsi que l'univers, les protons, les neutrons et les électrons et dieux est la plus grande énergie perpétuelle et intellectuelle de l'univers.

Archimède disait : « donnez-moi un levier et un point d'appuis et je vous soulève n'importe quoi.

Les Pharaons ont fait construire les pyramides avec des leviers et des poulies en soulevant des blocs de pierres de trente tonnes jusqu'à 100 mètres de hauteur.

1) Pourquoi un cycliste avance plus vite qu'un coureur à pieds sur 100 km ?
2) Pourquoi un ballon gonflé à l'hélium reste plus longtemps en l'air qu'un hélicoptère qui consomme du carburant ?
3) Pourquoi dans l'eau n'avez-vous pas le même poids ?
4) Pourquoi une fusée lancée dans l'espace voyage à l'infini à la même vitesse et perpétuellement ?
5) Pourquoi avec vos freins hydrauliques vous pouvez arrêter votre voiture et votre moteur lancé à 150 km/h ?

Répondez à ces cinq questions et vous aurez compris mon invention sur l'énergie perpétuelle.

Tony Amato
0663705566

Dieu a inventé l'Amour et la Vie sur terre, l'homme a inventé la haine, les religions, les guerres, la bombe atomique, la pollution, les médicaments.
Si ca continue il va s'auto détruire et disparaître de la surface de la terre comme les

ASSOCIATION DES INVENTEURS ET FABRICANTS FRANÇAIS

CONCOURS LÉPINE
LE SALON INTERNATIONAL DE L'INVENTION DE PARIS

Diplôme *Medaille A.I.F.F*

décerné à *Antoine Amato*

pour *Generateur d'énergie perpétuelle*

Le Président de l'Association

Le Secrétaire Général

Le Président du Jury

243

Ce processus peut se vérifier quotidiennement si l'on se donne la peine d'accorder un peu d'attention à sa propre existence : tout ce que l'on accomplit et que l'on effectue, de l'action la plus simple au projet le plus compliqué, se concrétise « en nous » avant de se manifester « en dehors de nous ». On peut donc affirmer que tout ce que l'esprit humain peut concevoir et croire, il peut aussi le réaliser. Il faut naturellement que ce que l'on conçoit soit réalisable. Par exemple, il est parfaitement inutile de souhaiter courir plus vite qu'une voiture puisque notre esprit sait que c'est une chose impossible. Si ce décalage existe, il se crée alors une division malsaine entre l'imagination et l'aspect concret et pratique de l'esprit qui voue un tel projet à l'échec.

Qu'est-ce que l'effet de levier ? "donnez-moi un point d'appui et je soulèverai la Terre".

Le **désir** est le ressort qui nous pousse à prendre des initiatives. Pour ceux qui connaissent la réussite, c'est ce qui permet de conserver l'énergie et l'enthousiasme du départ même quand les circonstances semblent défavorables. Il ne faut pas oublier que rien ne s'obtient rapidement et facilement et que toute chose demande des efforts et du travail, de l'application et de la constance. C'est pour cela que le désir doit être la première motivation qui nous pousse à tenter le sort et qui nous incite à continuer même après d'innombrables échecs, jusqu'à ce que nous trouvions la bonne formule pour avoir de la chance. De plus, c'est le désir qui nous pousse à suivre un parcours d'apprentissage, comme celui qui est proposé dans ce livre, afin de pouvoir développer l'état mental et les facultés intuitives adaptées pour atteindre nos objectifs.

Le désir doit en outre s'accompagner d'une **foi inébranlable** pour que les efforts accomplis débouchent sur un résultat positif. Il ne s'agit évidemment pas d'une foi religieuse mais de la ferme conviction de remporter le succès après des efforts qui peuvent sembler à première vue inutiles. Cette attitude constitue un soutien dans les moments difficiles qui nous pousse à continuer même quand nous avons l'impression que tout nous est hostile et qu'il n'y a plus aucun espoir. La perte de cette foi est un des malheurs les plus tragiques qui peuvent s'abattre sur un être humain : cela signifie abandonner ce pouvoir de volonté qui a transformé dans l'Histoire des individus ordinaires en grands hommes.

Les histoires personnelles des grands hommes qui, grâce à la réalisation de leurs projets, ont permis à l'espèce humaine d'accomplir de grands pas en avant, illustrent parfaitement cette affirmation.

Thomas Edison, qui avait rêvé de réaliser une lampe qui fonctionne à l'énergie électrique et non plus à l'huile ou au pétrole, a commencé à expérimenter toutes les combinaisons techniques possibles pour concrétiser son idée : après plus de dix mille essais infructueux, il a réussi à obtenir la première ampoule à incandescence.

Il arrive souvent que derrière des objets courants et banals se cachent des histoires comme celle-ci, pleine de difficultés, de travail acharné et de risques. Les frères Wright ont rêvé d'une machine qui puisse voyager dans l'air et ils y ont travaillé longuement malgré de nombreux échecs et l'opposition des autorités scientifiques. Marconi a trouvé un système pour exploiter les caractéristiques des ondes hertziennes et communiquer à grande distance sans l'aide de fils. Si l'on sait aujourd'hui que l'intuition de Marconi était tout à fait bonne, cet inventeur a dû à l'époque subir l'humiliation d'être examiné par des psychiatres parce qu'il avait déclaré avoir découvert un principe qui permettait de communiquer sans câbles électriques.

Ces individus n'ont pas baissé les bras devant les difficultés, ils ne se sont pas découragés et, convaincus que le succès finirait par couronner leurs efforts, ils ont poursuivi leur chemin pour arriver tôt ou tard au résultat qu'ils s'étaient fixé.

Ainsi, la foi associée au pouvoir de l'esprit constitue le moteur qui permet d'accomplir des choses dont on ne se croyait même pas capables.

Beaucoup de gens ignorent que cette foi peut s'acquérir grâce à des techniques qui donnent à cette forte conviction l'occasion de s'enraciner dans l'esprit et de mûrir. Une fois que vous aurez assimilé et expérimenté l'efficacité des principes exposés dans cet ouvrage, votre état mental aura tendance à se développer spontanément de façon autonome. Le mécanisme utilisé dans ce but est celui de l'**autosuggestion**, c'est-à-dire la répétition d'affirmations ou d'ordres en direction de l'esprit inconscient : si chaque impulsion de la pensée est transmise à l'esprit inconscient un nombre suffisant de fois et selon une intensité convenable, elle est acceptée par l'esprit qui s'exprime alors par les moyens physiques et matériels les plus adaptés et les plus efficaces.

Il est prouvé qu'un individu finit par croire et être convaincu d'une chose si elle lui est répétée en permanence : ce processus est l'essence même de la publicité, de la propagande de masse, de ce que l'on appelle les messages subliminaux.

Pour reprendre la phrase de Napoleon Hill : « Chaque individu est ce qu'il est à cause des pensées dominantes qu'il laisse occuper son esprit » : les pensées qu'un individu place délibérément dans son esprit d'une façon forcée et répétée finissent par s'ouvrir un passage qui mène à l'inconscient et ces pensées deviennent une vérité [illegible]

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Nous allons réfléchir aujourd'hui sur les lois de la nature.

La nature obéit-elle aux lois qu'énoncent les physiciens et les biologistes ?

En réalité, ces lois ne sont que des lois théoriques et non les lois mêmes de la nature. Il n'y a aucune raison pour la nature se réduire aux équations humaines élaborées pour tenter d'en comprendre son fonctionnement.

Les lois de la physique sont toujours le produit d'une formalisation qu'il ne faut pas confondre avec la nature elle-même.

Un exemple significatif est la dualité onde/corpuscule décrite par les physiciens du XXe siècle : Selon les situations on considère la lumière soit comme une onde, soit comme un particule (le photon). Ces deux conceptions sont contradictoires.

Qu'est donc la lumière par elle-même ? Une onde ou une particule ? En réalité, ni l'un ni l'autre. C'est uniquement dans nos modélisations théoriques que nous avons besoin de considérer la lumière tantôt comme une onde, tantôt comme une particule.

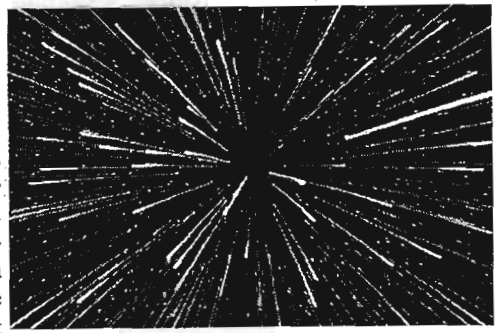

La lumière est-elle une onde ou une particule ?

D'autre part, «obéir à des lois» n'a de sens que si ces lois sont indépendantes de la nature elle-même autrement dit constituent des règles extérieures à la nature qui lui sont imposées. Or, il ne faut pas séparer ce qui n'est pas séparable, séparer la nature de son fonctionnement.

La nature n'obéit à rien qui soit extérieur à elle-même. Par nos théories scientifiques nous essayons d'enfermer la nature dans nos équations car cela nous aide à la comprendre. Mais ces lois et ces théories ne sont que des produits de notre raisonnement.

Depuis que la science existe elle a constamment remis en questions ses lois. Par exemple la relativité d'Einstein remet en cause les lois de la physique de Newton. A l'heure actuelle la relativité d'Einstein et la mécanique quantique décrivent le Réel de deux manières différentes, parfois même contradictoires.

Cet exemple est significatif, car si le Réel nous apparaît sous deux aspects inconciliables (certains disent même que la Réalité est voilée) cela signifie bien que le discours scientifique est bien distincts des phénomènes. Un jour, la relativité d'Einstein et la physique quantique seront à leur tour détrônées par une nouvelle théorie....

Avec l'assurance mon amical dévouement,

Dans les liens d'ALPHA,

Bernard Lancelot

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Poursuivons notre réflexion sur les lois de la nature.

Il faut bien comprendre que la physique ne peut rendre compte de la vraie nature des choses. Le réel est bien plus complexe que nos conceptualisations et ne peut pas tenir dans les catégories dans lesquelles nous tentons de l'enfermer.

Toute théorie physique butte sur des observations qui sont en contradiction avec ce qu'elle prédit. Ainsi, la mécanique classique devient fausse quand les vitesses deviennent très élevées. Pour dépasser ces paradoxes, il est nécessaire d'inventer alors une nouvelle théorie, autrement dit de repenser la réalité avec un nouveau cadre conceptuel.

Prenons l'exemple du paradoxe du « chat de Schrödinger ». L'interprétation de l'école de Copenhague nous parle d'une « réduction du paquet d'ondes » lors du passage au monde macroscopique. Mais toutes ces explications sont bien artificielles et ne parviennent absolument pas à rendre compte du Réel.

Aucune des théories physiques ne correspond exactement aux lois de la nature. Simplement, elles sont considérées comme valables dans la mesure où elles arrivent à prédire certains phénomènes.

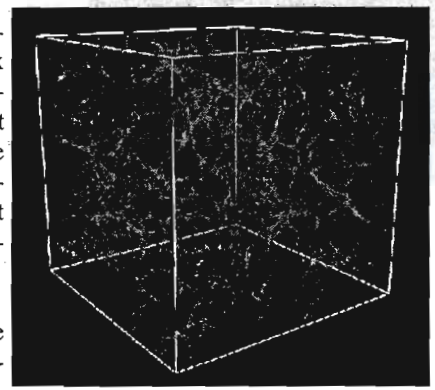

Aucune loi physique ne correspond exactement aux lois de la nature.

Il n'y a aucune raison pour que l'univers corresponde exactement aux concepts élaborés par l'intelligence humaine. Si l'Univers nous paraît ordonné cela ne provient pas de la structure de l'Univers elle-même, mais avant tout de notre intelligence qui calque sur l'Univers une grille de lecture pour tenter d'expliquer le Réel. Ce Réel est infiniment complexe et ne peut correspondre à aucune de nos théories rationnelles.

Pourquoi alors les lois physiques inventées par les hommes parviennent-elles à décrire le Réel avec une certaine efficacité ?

Un élément de réponse consiste à dire que l'intelligence humaine a été elle-même élaborée par l'Univers. Elle n'est pas coupée de la nature. Cette intelligence est apparue au cours de l'évolution afin de permettre à celui qui la possédait une certaine perception du monde et en retour une capacité d'action sur celui-ci. Notre intelligence est donc parfaitement adaptée au monde macroscopique dans lequel nous vivons. Prétendre le contraire reviendrait à dire que par une coïncidence étrange nos yeux sont capables de capter le spectre des fréquences lumineuses, alors qu'en réalité nos yeux se sont adaptés à la lumière solaire...

Avec l'assurance mon amical dévouement,

Bernard Lancelot

ETS AMATO
55, Rue de Verdun
F - 95530 LA FRETTE-SUR-SEINE
FRANCE

CAN WE STILL SAVE OUR PLANET?
The greatest dangers that we are threatened with are ignorance and passivity, JUST THINK OF IT!

POWER GENERATOR

The Amato perpetual motion power generator based on Archimedes principle, that is to say the lever and zero-gravity, can supply between 2,000 and 20,000 litres of compressed air per minute.

This hydraulic motor uses cylinders having a power of 2 to 1,000 tons and a wheel acting as a lever that can multiply this force by 10, 100 or 1,000, which is then transmitted to a speed-increasing gear that can reach 10,000 rpm. The cylinders are capable of driving electricity generators or turbines of 20,000 kWh or more, thus replacing nuclear plants (of an equivalent surface area).

This motor is a perpetual motion power generator of the first kind, which means it produces more energy than it consumes.

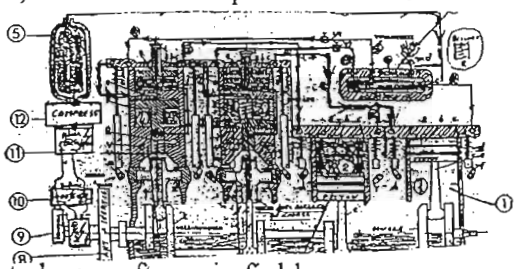

Several patents have been registered under the Amato name.

This motor of the future is available as a prototype.
Invest in its manufacture and earn a 50% profit on sales.

These motors can equip cars, trucks, ships and aircraft or be located on rooftops, in fields or on the water.

The idea occurred to me when I saw a woman lift a 10-tonne van using a hydraulic cylinder. Instead of lifting, she could have compressed 10 tonnes of air in a tank within the same time and without using any energy. In the tank, this compressed air would have driven a turbine, which in turn would have driven a dynamo to generate electricity.

Should you be interested in my product (invention), please contact me at the following address:
Amato, 55 rue de Verdun F-95530 La Frette sur Seine.
Tel. : +33 (0)6 63 70 55 66 – Fax : +33 (0)1 39 80 66 35.

Imagine!
How did they build the pyramids of Egypt if it was not by using levers to raise 30-tonne stones 100 metres high with as few as 10 men?

This motor produces more energy than it consumes and its lifetime is much longer than that of heat engines.

Thermodynamics, a thing of the past? It's the dawn of a new era…

AMATO'S PRINCIPLE
A wheel is a lever that uses force to rotate and produce energy
FORCE + SPEED = ENERGY

Any body immersed in a liquid and provided with a buoy or air overpressure will come back up to the surface and cancel out the weight or force that is exerted on that body.